MAISON D'ARRÊT

2 rue de la Chevalerie 39000 LONS-LE-SAUNIER

DISP DE DIJON - département des affaires immobilières
72A rue d'Auxonne - BP13331 - 21033 Dijon
03 80 72 50 00
disp-dijon@justice.fr

APAVE - BC + SPS
420 rue B. Pascal - CS70162 - 39004 Lons-le-Saunier
03 84 86 18 50
batiment@apave.com

EXTENSION	NEUF	RÉNOVATION	PHASE	COMPÉTENCES
			DCE	ARCHITECTE ACOUSTIQUE X ÉCONOMIE COLORISTE BD-HQE-QEB PAYSAGE OPC

Julien KOTARSKI - architecte
3, rue de la Bougarde 39290 Offlanges
06 74 34 30 44
julien@kotarski.archi

CVF STRUCTURE
62B rue des Salines 39000 Lons-le-Saunier
03 84 24 49 05
contact@cvf-structures.fr

OTEIS
71B avenue Jean Jaurès - BP72125 - 21021 Dijon cedex
03 80 43 52 02
dijon@elithis.oteis.fr

Modifications

indices	date	libellé

CCTP
MENUISERIES INTÉRIEURES

28/10/2026

var.

Projet

LOT 03

rédigé par : AL	vérifié par : JK		MALONS-CCTP-LOT03-261010.pages

CCTP

LOT 03 - MENUISERIES INTÉRIEURES

1. PRÉAMBULE 3
 1.1. Avertissement 3
 1.2. Présentation de l'opération 3
 1.2.1. Programme du quartier confiance 3
 1.2.2. Programme du nouveau quartier de semi-liberté 4
2. SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES 4
 2.1. Principaux matériaux 4
 2.1.1. Blocs portes standards 4
 2.1.2. Blocs portes cellules 4
 2.1.3. Blocs portes blindées 5
 2.1.4. Béquilles 5
 2.1.5. Ferme-portes 5
 2.1.6. Butées de portes 5
 2.1.7. Serrures 6
 2.1.8. Signalétique 6
 2.1.9. Panneaux 6
 2.2. Types d'ouvrage et mise en oeuvre 6
 2.2.1. Blocs-portes intérieurs standards 6
 2.2.2. Blocs-portes de cellules pénitentiaires 7
 2.2.3. Blocs-portes blindés métalliques 7
 2.2.4. Organigramme 7
 2.2.5. Signalétique 7
 2.2.6. Platelage 8

1. PRÉAMBULE

1.1. Avertissement

L'entreprise est censée avoir pris connaissance de l'ensemble des pièces du dossier, y compris des autres lots, afin de connaître avec précision ses limites de prestations. Elle doit également s'être rendue sur place afin d'appréhender précisément les lieux et les contraintes y afférent.

L'entreprise doit prévoir dans son offre tous les frais d'approvisionnement, de fourniture et de mise en œuvre des matériaux, la fourniture de tous les engins, échafaudages, protections collectives et individuelles ainsi que les appareils nécessaires au levage et au montage, la pose et la dépose de ces installations. Possibilité de mutualiser ces éléments avec les autres lots.

Nota : possibilité d'utiliser une nacelle mise à disposition par le lot grutage dans la cour des promenades pour la mise en place des fenêtres, barreaux, caillebotis ou approvisionnement en étage. Cette nacelle devra impérativement être neutralisée en fin de journée.

1.2. Présentation de l'opération

La Maison d'Arrêt de Lons-le-Saunier a été mise en service en 1846. Elle est située en centre-ville et jouxte le palais de Justice, 2 rue de la Chevalerie à Lons-le-Saunier (39).
L'établissement dispose actuellement d'une capacité d'accueil de 39 places, réparties en :
- Un quartier hommes de 30 places
- Un quartier de semi-liberté de 9 places

Le périmètre d'intervention concerne l'aile nord-ouest de la Maison d'Arrêt, répartie sur quatre niveaux :
- Sous-sol : local technique / archives
- Rez-de-chaussée : quartier de semi-liberté en fonctionnement (6 cellules + office + douches collectives)
- R+1 : ancien quartier femmes désaffecté (5 cellules + espace libre)
- R+2 : ancien quartier femmes désaffecté (5 cellules + espace libre)

Cette aile est de construction ancienne (1846) avec des interventions successives au fil des décennies. Elle présente une structure traditionnelle en maçonnerie de pierre, des planchers bois ou mixtes, et une charpente bois sous toiture en tuiles.

1.2.1. Programme du quartier confiance

R+1 ET R+2 : ANCIEN QUARTIER FEMMES

L'ancien quartier femmes dispose actuellement de :
- 10 cellules existantes (5 par niveau), dépourvues de tout équipement

Surfaces comprises entre 8,88 m² (les deux plus petites) et 10,95 m² (les deux plus grandes)
- 2 espaces libres (1 par niveau), également non équipés

Programme à réaliser :
- 12 cellules équipées réparties comme suit :

7 cellules individuelles (surface < 10 m²)
5 cellules doubles (surface 10-11 m²)
- 1 local surveillant + 1 bureau audience
- 2 cellules supplémentaires de 10,6 m² chacune
- Au R+2, division du plateau existant (atelier) en 1 atelier de 24,8 m2 + 1 salle d'activité de 28,6 m2 + circulation 9 m2.

RDC : ACTUEL QUARTIER DE SEMI-LIBERTE

Le quartier actuel comprend :
- 6 cellules (de 9,55 à 10,95 m²)
- 1 office de 8,88 m² permettant l'accès à la cour nord-ouest
- Douches collectives à proximité

Programme à réaliser :
- 6 cellules équipées intégrées au quartier confiance/respect
- Maintien de l'accès à la cour nord-ouest

SOUS-SOL : LOCAL ARCHIVES/RESERVE

Programme à réaliser :
- Salle de musculation

1.2.2.Programme du nouveau quartier de semi-liberté

Quatre locaux existants seront réaffectés :
- 2 cellules vulnérables : 7,29 m² et 8,46 m²
- 1 parloir avocat (ancienne cellule de 8,46 m²) → à transférer dans la cour d'honneur
- 1 bureau chef de détention (ancienne cellule de 8,42 m²) → à relocaliser en détention
- Douches collectives à renover + capacité augmentée de 2 à 3 douches.

Création de 4 cellules individuelles : reprise intégrale, avec création/rénovation d'un espace sanitaire comprenant 1 wc + 1 lavabos.

2. SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

2.1. Principaux matériaux

2.1.1. Blocs portes standards

TYPE	1V PORTAPHONE HM de chez MALERBA ou équivalent
HUISSERIE	Acier 15/10, feuillure avec joint d'étanchéité à l'air
PORTE	Bois 40 mm - âme pleine - joint intumescent en traverse haute - joint balai
FERRAGE	4 paumelles 130, serre un point
FINITION	Prépeinte
SUPPORT	Maçonnerie de pierre

2.1.2. Blocs portes cellules

TYPE	BLOC PORTE DE CELLULE à cheviller de chez SECUREX ou équivalent
HUISSERIE	Acier 20/10, avec renfort latéraux
PORTE	Bois 40 mm - contreplaqué
FERRAGE	4 paumelles soudées dont 2 inversés anti dégondage - verrouillage : 2 verrous haut et bas, serrure type T - SEP RIEP
DIVERS	oeilleton vitrage feuilleté 10,5 mm - poignée de tirage
FINITION	Prépeinte
SUPPORT	Maçonnerie de parpaing béton ou pierre existant

2.1.3. Blocs portes blindées

TYPE	1V EI30 - ACOUSTIQUE / THERMIQUE - EFFRACTION CR2 Bloc-porte métal industriel M301LSR2 1 vantail, simple action, EI30, 39(-1; -5) dB, 1,9 W/m².K, antieffraction 5 minutes (EN 1627 CR2) pour pose en tunnel ou en angle, sur huisserie métal de chez MALERBA ou équivalent
HUISSERIE	Bâti métallique en tôle d'acier EZ classe DC03+ZE25/25-AU selon la norme NF EN 10152 - ép.20/10ème Barre d'écartement SANS talon d'ancrage Feuillure finie de 65x25 isophonique et seuil suisse avec joint d'étanchéité à l'air Ensemble protégé par primaire antirouille époxydique polymérisé au four
PORTE	Caisson ép. 57mm ; type « isoplan » Parements en tôle d'acier galvanisée (75/100ème) Structure interne en tôle d'épaisseur 20/10ème Renforts pour ferme-porte et serrure Isolants minéraux en plaques Joint Intumescent côté serrure et traverse haute
FERRAGE	3 paumelles PM2D réglables (fourreau/cache) 2 pions antidégondages Ø10mm Serrure 3 points anti-panique avec pênes verticaux en applique associée à serrure 1pt d'urgence axe 60 encastrée Garniture extérieure renforcée + cylindre A2P* Battue de protection (Anti-effraction)
OCCULUS	Sans
FINITION	Peinte en usine
SUPPORT	Maçonnerie de parpaing béton.

2.1.4.Béquilles

FABRICANT	FSB ou équivalent
TYPE	de type 1005, ensemble sur plaque ou équivalent En forme de coin
CARACTÉRISTIQUES	Conforme norme DIN EN 1906
MATÉRIAU	Acier inoxydable
FINITION	Brossé mat

2.1.5. Ferme-portes

FABRICANT	DORMA ou équivalent
MODÈLE	TS 97 (boîtier parallélépipédique et bandeau) ou équivalent
DIVERS	Mécanisme hydraulique à encombrement réduit Bras anti-vandalisme à coulisse De force 2, 3, 4 suivant les caractéristiques de la porte à équiper ; conforme à la norme PMR Réglage de la vitesse de fermeture et de « l'à-coup » final

2.1.6.Butées de portes

FABRICANT	FSB ou équivalent
MODÈLE	Type 38 3880, au sol et au mur
FINITION	Acier

2.1.7.Serrures

Différents types suivant les localisations :
- Serrure Deny
- Serrure Toul fourni par le maître d'ouvrage
- Serrure pompier
- Canon européen

2.1.8.Signalétique

- Tous les matériaux seront soumis à l'agrément du maître d'œuvre.
- Tous les emballages des produits certifiés doivent faire apparaître : la norme à laquelle ils répondent (NF, etc.), la marque commerciale et la qualité du matériau.
- Tous les accessoires de fixation seront en acier inoxydable.

Plaque support :
- Feuilles d'acier inoxydables 2 mm.

Lettrage :
- Film PVC polymère adhésif de type SUPTAC 5000 de chez HEXIS ou équivalent.
- Épaisseur minimale de 65 microns.
- Garantie 8 ans en extérieur.
- Film de transfert correspondant.

2.1.9.Panneaux

- Panneaux d'osb épaisseur 18 mm

2.2. Types d'ouvrage et mise en oeuvre

Les mises en oeuvre seront conformes aux DTU, AT, DTA, ATEx, CPT, Règles Professionnelles en vigueur.

2.2.1. Blocs-portes intérieurs standards

Fourniture et pose de blocs-portes intérieurs standards, destinés aux locaux administratifs, techniques, de service ou de circulation.

Les ouvrages comprendront :
- Huisserie métallique en acier galvanisé ou électrozingué, adaptée à une pose en rénovation dans des murs existants en pierre ;
- Vantail bois à âme pleine, finition prépeinte ;
- Ferrage complet comprenant paumelles renforcées, serrure à mortaiser, béquilles, butées et accessoires nécessaires ;
- Joints périphériques assurant une fermeture silencieuse ;
- Habillages, couvre-joints et calfeutrements périphériques adaptés aux irrégularités des supports existants.

Les dimensions, sens d'ouverture, performances acoustiques et éventuelles exigences de résistance au feu seront conformes aux plans et aux pièces techniques du marché.
La mise en œuvre sera réalisée après relevé précis des baies existantes, avec adaptation aux caractéristiques des murs en pierre, compris toutes sujétions de scellement, calage, réglage et finitions.

2.2.2. Blocs-portes de cellules pénitentiaires

Fourniture et pose de blocs-portes de cellules pénitentiaires renforcés.

Les ouvrages comprendront :
- Huisserie métallique renforcée en acier forte épaisseur, adaptée à une pose dans les murs existants en pierre ;
- Vantail bois renforcé à âme pleine haute densité avec protection périphérique par chants métalliques anti-dégradation ;
- Œilleton de surveillance intégré permettant le contrôle visuel depuis les circulations ;
- Serrurerie de sûreté adaptée à l'environnement pénitentiaire ;
- Organes de rotation renforcés et protections anti-arrachement ;
- Joints, accessoires, butées et équipements spécifiques requis pour un usage intensif en établissement pénitentiaire.

Les ensembles devront présenter une résistance élevée aux chocs, aux tentatives de dégradation et aux sollicitations liées à l'exploitation carcérale.
La pose comprendra l'adaptation aux dimensions réelles des ouvertures existantes, les scellements dans les maçonneries en pierre, les calfeutrements périphériques, les réglages et essais de fonctionnement.

2.2.3. Blocs-portes blindés métalliques

Fourniture et pose de blocs-portes blindés métalliques, destinés aux locaux nécessitant un niveau de sûreté renforcé.

Les ouvrages comprendront :
- Huisserie métallique renforcée en acier, adaptée à une pose dans les parois neuves en blocs béton (parpaings) ;
- Vantail métallique blindé à double parement acier avec renforts internes ;
- Paumelles renforcées avec dispositifs anti-dégondage ;
- Serrure de sûreté multipoints adaptée aux exigences de sécurité du site ;
- Joints périphériques, seuils, butées et accessoires nécessaires ;
- Prédispositions éventuelles pour contrôle d'accès, organigramme, ferme-porte ou équipements de sûreté suivant les plans.

Les ensembles seront dimensionnés pour résister aux sollicitations mécaniques élevées et répondre aux exigences de sécurité de l'établissement.
La pose comprendra le scellement et la fixation des huisseries sur les maçonneries neuves en parpaings, les réglages, essais de fonctionnement, vérification de l'aplomb et de l'équerrage ainsi que toutes sujétions de parfaite exécution.

2.2.4. Organigramme

L'entreprise doit la tenue de l'organigramme de l'établissement, sur lequel sera rattaché les ouvrages des lots MEB et métallerie. Elle réalise durant la période de préparation du chantier un organigramme schématique qu'elle soumet à la maîtrise d'ouvrage pour validation.

2.2.5. Signalétique

Fourniture et pose de plaque de signalétique en acier inoxydable :
- Dimensions : 10x15 cm
- Lettrage : film adhésif, suivant désignation des locaux

2.2.6. Platelage

L'entreprise doit la fourniture et pose d'un platelage technique en comble pour accéder aux centrales d'air.

- Panneaux d'OSB vissés sur lambourdes posées sur charpente existante.
- Dimensions : 40x1,2 m environ.